

BULLETIN PAROISSIAL DE LA LORRAINE  
FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Nancy Metz Epinal Verdun  
Joinville

LE  
BELVÉDÈRE®

Prieuré Saint Nicolas, 60bis rue Français, 54000 Nancy

Tél : 09 53 84 61 70 Fax : 03 68 38 82 21

54p.nancy@fssp.x.fr

N° 21 — Novembre 2012

LE MOT  
DU PRIEUR

## Semi-ariens et semi-modernistes

Tel le phénix qui renaît de ses cendres, l'hérésie est souvent habile à ressurgir même après de multiples réfutations et condamnations. La tactique utilisée ne varie guère : l'erreur se rajeunit, arrondit les angles, édulcore les affirmations, et revient sur le devant de la scène sous une forme atténuée.

Ainsi l'arianisme, face à l'opposition des évêques attachés à la foi catholique, changea-t-il de visage et se fit semi-arien. On ne disait plus que le Fils n'était pas Dieu, ni même qu'il était inférieur, mais simplement on lui refusait le consubstantiel. « De même nature » devait après tout contenter tout le monde, pourquoi ne pas s'accorder sur une formule commune, compatible avec la doctrine de l'Eglise et que les ariens les plus modérés auraient pu accepter ? Le pape Libère lui-même, malgré le courage qu'il avait montré dans un premier temps face à l'empereur arien, accepta sous la pression cette ligne de conduite. Il pensait certainement mieux servir l'Eglise par une habile diplomatie. L'histoire a jugé et a fait de lui 'le pape arien'. L'Eglise a jugé : elle a canonisé l'intrahable saint Athanase, et a blâmé les habiletés de Libère en le qualifiant de *'favens hæresim'*, favorisant l'hérésie. En matière de foi, les habiletés sont facilement des compromissions et les subtilités des portes ouvertes à l'erreur. Un auteur écrivait en parlant de ce genre d'attitudes équivoques : « On ne contredit pas un noir au nom d'un gris plus ou moins sale, mais en vertu d'un blanc de plus en plus pur, de plus en plus éclatant, dont la splendeur condamne et le gris et le noir ».

Le démon ne se renouvelle pas beaucoup, et ses tactiques favorites sont somme toute peu nombreuses. Ainsi aujourd'hui voit-on se lever le dernier né de la famille 'Semi' : le semi-modernisme. Son frère aîné, le modernisme, a voulu (et obtenu) un Concile en rupture avec la Tradition. Dès le début de la première session, les pères 'dans le vent' ont expédié aux oubliettes tous les travaux préparatoires réalisés par les commissions romaines, et leur ont substitué leurs propres schémas pour qu'ils servent de base aux discussions. Le ton était donné, et il se maintint tout au long du Concile, avec les fruits que l'on sait.

Pendant cette rupture suscita des oppositions. Une poignée d'irréductibles résiste encore et toujours à l'envahisseur. Qu'à cela ne tienne, désarmons l'opposition en trouvant un terrain d'entente ! C'est ainsi que l'on assiste à la propagation d'une nouvelle tendance : le Concile n'est pas en rupture mais en continuité par rapport au passé. La crise vient de ceux, ô les vilains, qui ont transformé le Concile et en ont fait une rupture. Lisons le Concile à la lumière de la Tradition, mettons le Concile dans le prolongement de la Tradition, et tout ira bien. C'est ainsi que l'herméneutique de la continuité succède à l'herméneutique de la rupture. Les excès les plus criants sont blâmés, les thèses les plus audacieuses sont évacuées, et voilà l'hérésie moderne qui reparait avec une nouvelle jeunesse, comme sous l'action d'une crème anti-rides.

**Chapelle du Sacré-Cœur**  
65, rue de Maréchal Oudinot  
54000 NANCY

**Chapelle de la Nativité de ND**  
Domaine de Ladonchamps  
Rte de Thionville (D 953)  
57140 WOIPPY

**Chapelle de l'Annonciation**  
22, avenue Irma Masson  
52300 JOINVILLE

**Chapelle du Sacré-Cœur**  
La Tranchée Docelles  
D11, direction La Baffe  
88000 EPINAL

La tactique n'est pas nouvelle, et pourtant elle marche encore. Ce semi-conciliarisme ou semi-modernisme est moins laid, moins repoussant que son frère aîné. Il s'est paré un peu plus que lui du masque traditionnel, permet le latin, voit d'un bon œil la soutane, s'intéresse même à l'ancien rite à qui il réserve une place étiquetée 'extraordinaire' dans le musée des vieilleries à usage des nostalgiques. Ainsi toutes les tendances trouveront leur place dans une grande Eglise universelle qui rassemble dans ses bras tous ses frères séparés. La seule condition qui est exigée, c'est que la brebis égarée accepte de cohabiter pacifiquement avec les autres tendances.

Mieux que cela : on voit même maintenant reparaître chez les théologiens romains une formule chère aux combattants de la première heure : *Le concile doit être interprété à la lumière de la Tradition*. Qui d'entre nous oserait s'opposer à cette phrase que monseigneur Lefebvre lui-même a souvent utilisée ? Mais voilà, derrière les mêmes mots, un sens tout nouveau vient poindre. Ce n'est plus le Concile jugé par la Tradition, les erreurs du Concile rejetées par la Tradition, mais c'est un éclairage réciproque : le Concile à la lumière de la Tradition et la Tradition à la lumière du Concile. Comme dans un self-service, il y en a ainsi pour tous les goûts, et la Tradition retrouve un petit droit de cité dans une Eglise conciliaire conciliante. En ce sens, et au prix d'un léger silence vite oublié, la Tradition serait acceptée, et des millions d'âmes jusque là tenues à distance par l'irrégularité canonique, franchiraient enfin les portes de nos églises, attirés par la splendeur des cérémonies et l'odeur de l'encens.

Las, que d'illusions ! Modernisme et semi-modernisme sont de la même famille puisqu'en eux circule le même venin d'erreur, venin dont saint Pie X disait qu'il n'y en avait pas de pire. Suivre un Concile en rupture avec le passé, ou rechercher dans ce Concile une solution de continuité avec la Tradition, c'est toujours faire du Concile sa boussole. Soutane, grégorien, encens, latin, tout cela ne changera rien tant que les faux principes demeurent. Souvenons-nous des leçons de l'histoire, du pape Libère et de saint Athanase ! Le train conciliaire n'a pas renié ses principes et continue à rouler dans la mauvaise direction : pour défendre notre foi, il ne faut pas monter dedans.

*Abbé Benoît Storez*

# *Manifestation nationale*

du Ministère de la Famille à l'Assemblée Nationale  
( 14 Avenue Duquesne ) ( Place du Palais-Bourbon )



OUI à la FAMILLE

NON

au MARIAGE HOMOSEXUEL    à l'ADOPTION d'ENFANTS  
par des DUOS HOMOS

18 novembre • 14 h 30 • Paris

## *Car pour Paris*

**7h00** : départ de Nancy  
chapelle du Sacré-Cœur, 65, rue du Maréchal Oudinot

**12h00** : arrivée à Paris  
Eglise St-Nicolas : Messe à 12h15

**14h30** : MANIFESTATION

**17h30** : départ pour Nancy

**22h30** : arrivée à Nancy

Prix de l'aller et retour

Adulte : 35 euros - Etudiant : 25 euros - Enfant : 15 euros

**Inscription** : François Derouineau, tél.: 06 30 82 42 81  
Email : francois.derouineau@yahoo.fr

Un arrêt est prévu pour prendre des passagers à **Bar-le-Duc** ; se renseigner pour le lieu auprès de François Derouineau. Possibilité de covoiturage entre **Metz** et Nancy, se renseigner auprès de Jean Slavik, tél. : 06 04 13 75 92



## *Adoration du Saint Sacrement*

**Samedi 17 novembre, Heure sainte à 17h30**

*Nancy*  
**Chapelle du Sacré-Cœur**  
65, rue du Maréchal Oudinot

*Woippy (Metz)*  
**Chapelle de la Nativité de ND**  
Domaine de Ladonchamps, Rte de Thionville

## De l'amour de la vérité et de la haine de l'erreur, 2<sup>ème</sup> partie

### 2) Amour de la vérité et haine de l'erreur chez les saints

Pour saint Augustin, « il faut aimer les hommes en sorte de ne pas aimer leurs erreurs ». Certes, mais jusqu'où devra aller notre amour des hommes et notre haine de l'erreur ?

Saint Jérôme, pour sauvegarder l'intégrité de la foi, n'hésitait pas à se jeter en des polémiques véhémentes. Il se faisait une gloire d'avoir « mis tout son zèle à faire des ennemis de l'Église ses ennemis personnels. » Dans une lettre à Rufin, il écrivait : « Il est un point sur lequel je ne pourrai être d'accord avec toi : épargner les hérétiques, ne pas me montrer catholique. »

Dans la Somme théologique, l'exposition des erreurs et leur réfutation prennent autant de place, sinon davantage, que l'exposition de la vérité. Saint Thomas, dans un opuscule, déclarait : « c'est par la résistance aux contradictoires que la voie vers la vérité est le mieux ouverte et celle vers l'erreur le mieux fermée ».

Saint Vincent de Paul, dans ses *Entretiens*, mettait en garde contre « ces pauvres prédicateurs qui s'arrêtent à de belles conceptions », « qui ne regardent pas avant toutes choses le profit de leur auditoire ; bien qu'ils voient l'ennemi, ils ne sonnent mot ; ils vous chantent des airs de plaisance, au lieu de crier avec la trompette : "voilà l'ennemi, sauvons-nous !" [...] Malheur à celui -à, s'il ne crie pas tant qu'il peut ! »

Saint Louis-Marie Grignion de Monfort, rappelant que les « cruelles persécutions du diable augmenteront tous les jours jusqu'au règne de l'Antéchrist », notait : « Dieu a mis une inimitié, non seulement entre Marie et le démon, mais entre la race de la sainte Vierge et la race du démon : c'est-à-dire que Dieu a mis des inimitiés, des antipathies et haines secrètes entre les vrais enfants et serviteurs de la sainte Vierge et les enfants et esclaves du diable ; ils ne s'aiment point mutuellement, ils n'ont point de correspondance intérieure les uns avec les autres. » (Traité de la vraie dévotion, § 51-59)

Don Felix Sarda y Salvany, dans son livre *Le libéralisme est un péché*, fait de précieuses remarques sur la charité de la vérité des saints pères et des docteurs de l'Église. Les libéraux, remarque-t-il, n'aiment pas la discussion des principes, de peur de subir une irrémédiable défaite. Ils préfèrent accuser sans cesse les catholiques de manquer à la charité dans les formes de leur propagande. Le père bénédictin rappelait quelques principes de morale à ce sujet :

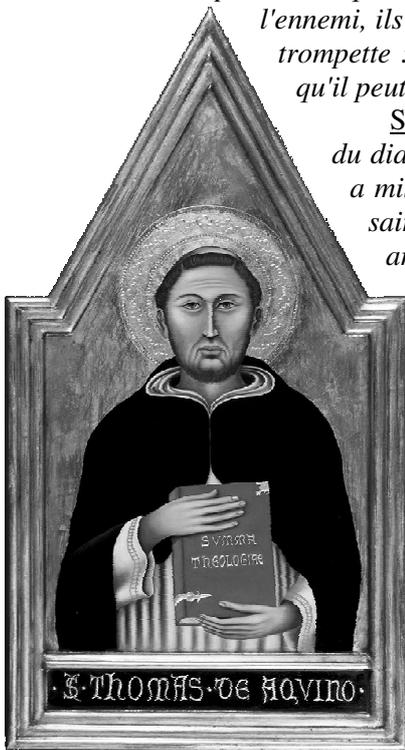
1°) Le catholique peut traiter ouvertement son adversaire de libéral, s'il l'est en effet : « dire ce que tout le monde sait n'est pas une injure ».

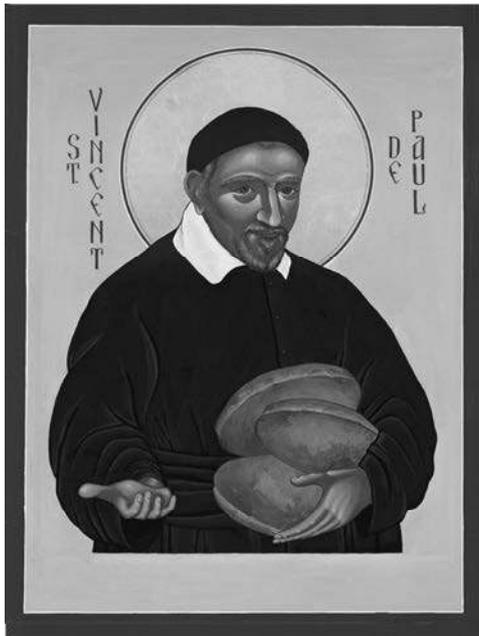
2°) Étant donné que le libéralisme est une chose mauvaise, appeler mauvais les défenseurs publics et conscients du libéralisme, n'est pas un manque de charité.

« Parcourez la collection des auteurs ecclésiastiques, vous y verrez comment les apôtres ont traité les premiers hérésiarques, comment les saints pères, les controversistes modernes et l'Église elle-même dans son langage officiel, les ont imités. **Il n'y a donc aucune faute contre la charité à nommer le mal « mal », « méchants » les auteurs, fauteurs et disciples du mal. Le loup a toujours été appelé loup tout court, et jamais en l'appelant ainsi on n'a cru faire tort au troupeau et à son maître. »**

3°) Si la propagande du bien et la nécessité d'attaquer le mal exigent l'emploi de termes vigoureux contre les erreurs et leurs propagateurs, cet emploi n'a rien de contraire à la charité. Il faut rendre le mal détestable et odieux. Or, on n'obtient pas ce résultat sans montrer les dangers du mal, sans dire combien il est pervers, haïssable et méprisable. L'art oratoire chrétien de tous les siècles autorise l'emploi des figures de rhétorique les plus violentes contre l'impiété. Dans les écrits des grands athlètes du christianisme, l'usage de l'ironie, de l'imprécation, de l'exécration, des épithètes écrasantes est continuel. **Ici l'unique loi doit être l'opportunité et la vérité.** Être passionné n'est pas répréhensible quand on l'est par la sainte ardeur de la vérité.

« Saint Jean-Baptiste commença par appeler les Pharisiens : « race de vipères ». Jésus-Christ Notre-Seigneur leur lance les épithètes « d'hypocrites, de sépulcres blanchis, de génération perverse et adultère » sans





croire pour cela souiller la sainteté de sa prédication. Saint Paul disait des schismatiques de Crète qu'ils étaient des « menteurs, de mauvaises bêtes, des ventrus fainéants » et appelait Elymas le magicien « séducteur, fourbe, fils du diable, ennemi de toute vérité et de toute justice » [...] Saint Jérôme discutant avec l'hérétique Vigilance, qui niait l'excellence de la virginité et du jeûne, lui jette à la face son ancienne profession de cabaretier et lui demande avec son enjouement ordinaire s'il parle ainsi : « Pour ne point porter atteinte au débit de son cabaret. » **Grand Dieu ! Quels cris aurait jetés un critique libéral, si un de nos controversistes avait écrit de la sorte contre un hérétique du jour !** » (Le libéralisme est un péché)

Saint Jean Chrysostome fit une invective très agressive contre Eutrope. Saint Augustin traita de « trompeur, de menteur, d'esprit faux, de calomniateur et d'imbécile » Julien. Ce n'est pas autrement que s'exprimèrent saint Fulgence, saint Prosper, le pape saint Sirice, saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Hilaire, saint Athanase, saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, les martyrs Corneille et Cyprien, Justin, Athénagore, Irénée, Polycarpe, Ignace d'Antioche, Clément, tous les pères enfin, qui dans les plus beaux temps de l'Église se distinguèrent par leur héroïque charité.

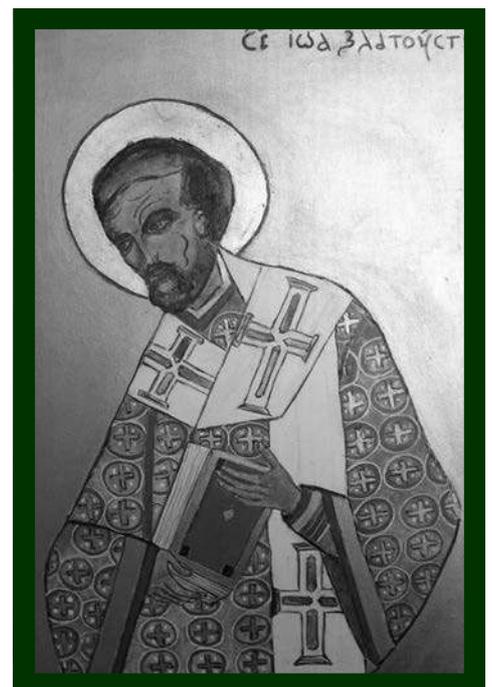
Le doux saint Bernard s'adressant à Arnaud de Brescia, le grand agitateur libéral de son temps, le nommait « séducteur, scorpion, loup cruel ». Le pacifique saint Thomas d'Aquin oubliant le calme de ses froids syllogismes lançait contre Guillaume de Saint-Amour et ses disciples les apostrophes d'« ennemis de Dieu, ministres du diable, membres de l'antéchrist, ignorants, pervers, réprouvés. » Le séraphique saint Bonaventure usait, contre Gérald, des épithètes « d'impudent, de calomniateur, d'impie, de fou, de triple sot, d'imposteur, de malfaiteur, de perfide et d'insensé ». Le délicat saint François de Sales déclarait dans son *Introduction à la vie dévote* : « Les ennemis déclarés de Dieu et de l'Église doivent être blâmés et censurés avec toute la force possible. La charité oblige à crier au loup, quand un loup s'est glissé au milieu du troupeau et même en quelque lieu qu'on le rencontre. »

Les saints pères n'hésitaient pas à combattre l'erreur en discréditant la personne qui la soutenait. Ainsi quand saint Jean Chrysostome veut réfuter le judaïsme, il écrit huit discours contre les juifs : *Adversus Judeos*.

« Oui, non-seulement cela convient, mais encore cela est indispensable et méritoire devant Dieu et devant la société. [...] les idées ne se soutiennent en aucun cas par elles-mêmes, elles ne se répandent ni ne se propagent de leur seul fait [...] Les auteurs et les propagateurs de doctrines hérétiques sont des soldats aux armes chargées de projectiles empoisonnés. Leurs armes sont le livre, le journal, le discours public, l'influence personnelle. [...] la première chose à faire, la plus efficace, c'est de démonter le tireur. Ainsi donc il convient d'enlever toute autorité et tout crédit au livre, au journal et au discours de l'ennemi, mais il convient aussi, en certains cas, d'en faire autant pour sa personne, oui, pour sa personne qui est incontestablement l'élément principal du combat. Il est donc licite en certains cas de révéler au public ses infamies, de ridiculiser ses habitudes, de traîner son nom dans la boue. **Oui, lecteur, cela est permis, permis en prose, en vers, en caricature, sur un ton sérieux ou badin, par tous les moyens et procédés que l'avenir pourra inventer. Il importe seulement de ne pas mettre le mensonge au service de la justice. Les pères que nous avons déjà cités fournissent la preuve de cette thèse. Les titres mêmes de leurs ouvrages disent hautement que dans leurs luttes avec les hérésies, leurs premiers coups furent dirigés contre les hérésiarques. Les œuvres de saint Augustin portent presque toutes en tête le nom de l'auteur de l'hérésie qu'elles combattent : *Contra Fortunatum manichaeum ; Adversus Adamantum ; Contra Felicem ; Contra Secundinum ; Quis fuerit Petilianus ; De gestis Pelagii ; Quis fuerit Julianus, etc.* De telle sorte que la majeure partie de la polémique du grand docteur fut personnelle, agressive, biographique, pour ainsi dire, autant que doctrinale, luttant corps à corps avec l'hérétique non moins qu'avec l'hérésie. Ce que nous disons de saint Augustin, nous pourrions le dire de tous les saints pères. » (Le libéralisme est un péché)**

C'est donc ainsi qu'« il faut aimer les hommes en sorte de ne pas aimer leurs erreurs ».

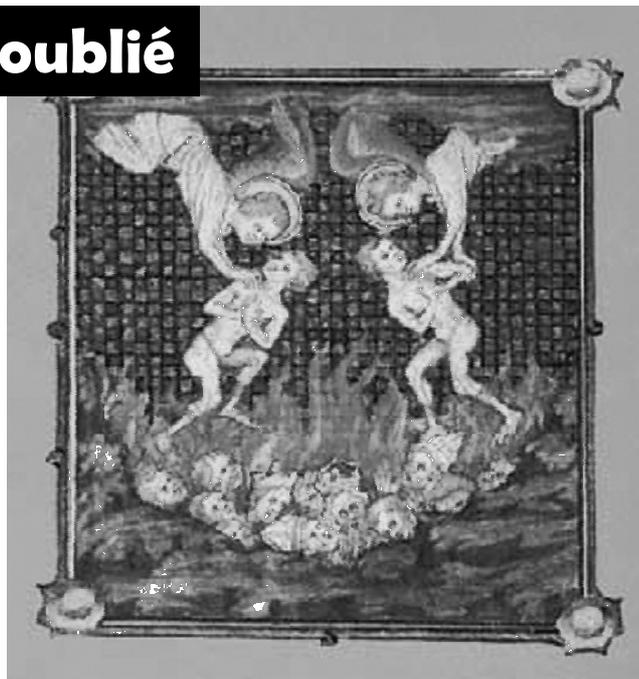
Abbé Olivier Rioult, (à suivre)



# Le purgatoire : le dogme oublié

A part de rares exceptions, on n'entend plus parler du purgatoire dans les églises paroissiales. C'est là un thème qui ne trouve plus sa place dans un discours qui, uniquement axé sur l'infinie bonté divine, ne retient plus des fins dernières que le paradis. Dieu est tellement bon qu'on ne saurait concevoir -ce serait l'offenser- qu'il veuille pour ses créatures un autre sort que la félicité éternelle. Qu'importe finalement la vie que nous avons menée, de toute façon, on ira tous au paradis.

Les théologiens modernes se livrent à d'adroites gesticulations pour relativiser l'existence de l'enfer. La tâche est ardue puisque Notre-Seigneur en a parlé clairement dans les évangiles à maintes reprises, 72 fois si l'on en croit ceux qui ont pris la peine de compter. Alors dans l'impossibilité de nier son existence, ils voudraient nous faire croire que l'enfer n'est qu'une image sans véritable existence réelle ou bien qu'il est vide, etc. Le purgatoire, lui, est plus facile à ignorer car il est peu évoqué – et même jamais de façon explicite- dans les évangiles et la Bible toute entière. On aurait tort, pourtant, d'en conclure que son existence est discutable.



## L'existence du purgatoire

L'Eglise l'a clairement défini comme un dogme de foi au concile de Lyon, (1274), puis à celui de Florence (1438-1445) et enfin à celui de Trente (1545-1563). Citons, par exemple, le décret pour les Grecs du concile de Florence (1439) :

« Si, vraiment pénitents, ils meurent dans l'amour de Dieu, avant d'avoir satisfait, par de dignes fruits de pénitence, pour ce qu'ils ont commis ou omis, leurs âmes sont purifiées après la mort par des peines purgatoires. »

N'allons pas déduire des dates assez tardives de ces conciles que ce dogme aurait été inventé sur le tard et serait le fruit de l'évolution de la foi des chrétiens. Le concile de Trente nous rappelle, que, comme tous les autres dogmes de la foi catholique, il était contenu dès le début dans la révélation.

« Puisque l'Eglise catholique, instruite par l'Esprit Saint, a enseigné selon les saintes Lettres et l'antique tradition des Pères, dans les saints conciles et, tout récemment, dans ce Concile œcuménique, qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont retenues sont aidées par les intercessions des fidèles et surtout par le sacrifice propitiatoire de l'autel, le saint Concile prescrit aux évêques d'apporter tous leurs soins à ce que la saine doctrine du purgatoire transmise par les saints Pères et les saints conciles, soit crue par les fidèles, tenue, enseignée et prêchée en tout lieu. » (Décret sur le purgatoire)

Certes, l'existence du purgatoire n'est pas affirmée explicitement dans la Bible, mais elle y est contenue implicitement. Au deuxième livre des Machabées, nous lisons que Judas, leur chef, fit faire « une collecte où il recueillit la somme de deux mille drachmes, qu'il envoya à Jérusalem pour être employée à un sacrifice expiatoire. Belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection ! Car, s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille fussent ressusciter, c'eût été chose difficile et vaine de prier pour des morts. Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, et c'est là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés » (II Machabées, 12, 43-46).

Non seulement, donc, Judas croit à la résurrection des morts, mais aussi à l'utilité de prier pour que ceux-ci soient, après leur mort, délivrés de leurs péchés. Une telle croyance, louée par la Bible, postule l'existence d'un lieu, antichambre du paradis, où les morts peuvent encore expier leurs péchés.

Dans le Nouveau Testament, Notre-Seigneur parle de pardon dans la vie future : « Celui qui parlera contre le Saint Esprit, dit-il, ne sera pardonné ni en cette vie, ni dans la vie future. » (Mat., 12,32). Saint Paul, de son côté, écrit que quelques-uns seront sauvés, mais en passant par le feu (I Cor., 3, 15).

La tradition confirme l'interprétation de ces textes en faveur de l'existence d'un purgatoire. Les chrétiens, affirme saint Jean Chrysostome, ont de tout temps prié pour les morts, conformément à l'*institution apostolique*, et cette pratique se retrouve dans les liturgies les plus anciennes. Saint Augustin, en évoquant la mort de sa mère, sainte Monique, raconte que sur son lit de mort, elle adressa cette demande à ses fils : « Ensevelissez mon corps

où vous voudrez, mais je vous supplie de toujours vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur. »

La raison, elle-même, corrobore la foi en l'existence du purgatoire. L'expérience nous montre que bien peu d'âmes atteignent l'état de perfection avant leur mort. Or, cet état est nécessaire pour pénétrer au paradis où Dieu ne supporte rien d'impur en sa présence. Pourtant, toutes les âmes indignes au moment de leur mort d'entrer au paradis ne méritent pas la perdition éternelle en enfer. Elles ne sont pas mortes pures de toute souillure du péché, mais malgré tout en état de grâce, libres de tout péché mortel. Il faut donc qu'il y ait un lieu où elles puissent achever de se purifier afin de mériter de paraître en la présence de leur Créateur.

« Beaucoup d'hommes, écrit saint Grégoire de Nysse, sont au moment de leur mort dans l'état du blé récemment fauché ou de l'or nouvellement extrait de la mine. Avant de mettre le blé en grange, on le laisse exposé aux rayons brûlants du soleil ; avant de travailler l'or, on le purifie au feu : ainsi les souillures de l'âme séparée du corps doivent disparaître dans le feu. »

Ce feu, c'est celui du purgatoire où les âmes sauvées expient leurs péchés véniels et les peines temporelles encourues pour les péchés mortels remis par l'absolution mais non entièrement réparés. Cette expiation se fait par de terribles souffrances. Saint Thomas d'Aquin enseigne qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les peines de l'enfer et celles du purgatoire et que les moindres d'entre elles sont plus cruelles que les plus grandes souffrances de la terre.



### **Leçons salutaires enseignées par l'existence du purgatoire**

Si l'on tient à passer sous silence l'existence du purgatoire, c'est aussi parce que les leçons évidentes qui en découlent s'inscrivent difficilement dans la pastorale actuelle.

A l'époque où l'on relativise le péché, il ne sied pas de venir rappeler son terrible châtement même au purgatoire pour les âmes sauvées. Le raisonnement est, en effet, imparable : Dieu est infiniment juste ; si, donc, il punit si sévèrement le péché même véniel au purgatoire, c'est que celui-ci, bien que non mortel, est tout de même extrêmement grave. Des âmes du purgatoire sont apparues sur terre pour nous parler de ce lieu et solliciter nos prières. Certaines nous révèlent les fautes qu'elles y expient : des prières mal dites par précipitation, des communions reçues sans ferveur, etc. Un franciscain que sa piété éminente avait fait surnommer l'Angélique mourut dans le couvent des frères mineurs de Paris. Ses frères pensèrent inutile de prier pour son âme et omirent de célébrer les trois messes de règle à la mort d'un confrère. Ce moine apparut alors à l'un d'eux pour leur reprocher leur négligence. A ses protestations de bonne foi, il répondit : « Hélas, hélas, personne ne comprend avec quelle sévérité Dieu juge et punit sa créature. Son infinie sainteté découvre dans nos meilleures actions des côtés par où elles pêchent et lui déplaisent : il veut qu'on lui rende compte jusqu'à la dernière obole. »

Sommes-nous alors condamnés irrémédiablement à passer par le purgatoire ? Non, car nous pouvons expier nos péchés dès maintenant sans attendre la vie future. Un tel rappel n'est certes pas populaire dans une société qui encourage les hommes à jouir de la vie présente sans souci du lendemain. Pourtant, il faudra bien tôt ou tard satisfaire à la justice divine. Celle-ci est bien indulgente quand nous lui offrons volontairement satisfaction dès ici-bas mais se montre implacable quand nous attendons la contrainte du purgatoire pour le faire. La bienheureuse Angèle Toloméi, étant tombée dangereusement malade, supplia le Seigneur de prolonger encore sa vie, afin qu'elle pût achever de se purifier de ses fautes et éviter ainsi le purgatoire. Elle ne fut pas exaucée et expira. Son frère, le bienheureux Jean-Baptiste Toloméi obtint, cependant, du ciel sa résurrection. Revenue à la vie, elle n'eut plus d'autre souci que de faire pénitence. Les cilices, les disciplines, les veilles prolongées, les jeûnes rigoureux ne lui paraissaient plus rien auprès de ce qu'elle avait éprouvé. Quand on lui reprochait d'être trop cruelle pour elle-même, elle répondait : « Qu'est-ce que tout cela en comparaison des supplices réservés dans l'autre vie aux infidélités qu'on se permet si aisément ? Puissè-je en faire cent fois davantage ! »

**Abbé François Castel**

**EPHEMERIDES DE NOVEMBRE 2012**

		<b>NANCY</b>	<b>METZ</b>	<b>JOINVILLE</b>	<b>EPINAL</b>
Jeu. 1	<b>La Toussaint</b> <b>FÊTE D'OBLIGATION</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe lue
Ven. 2	Commémoration des fidèles défunts	19h00 Messe chantée	18h30 Messe chantée	18h30 Messe	
Sam. 3	De la sainte Vierge 1 <sup>er</sup> samedi du mois	17h15 Heure sainte 18h30 Messe	17h45 Heure sainte 18h30 Messe	11h00 Messe	
<b>Dim. 4</b>	<b>23<sup>ème</sup> Dimanche</b> <b>après la Pentecôte</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe lue
Lun. 5	De la férie	18h30 Messe			
Mar. 6	De la férie (Nancy : dédicace des églises du diocèse)	18h30 Messe			
Mer. 7	De la férie	18h30 Messe	18h30 Messe		
Jeu. 8	Les quatre saints couronnés	11h15 Messe			
Ven. 9	Saint Jean Léonardi	18h30 Messe			
Sam. 10	Dédicace de l'Archibasilique du TSS	18h30 Messe	18h30 Messe		
<b>Dim. 11</b>	<b>24<sup>ème</sup> Dimanche</b> <b>après la Pentecôte</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe lue
Lun. 12	Saint Martin 1 <sup>er</sup>	18h30 Messe			
Mar. 13	Saint Didace	18h30 Messe			
Mer. 14	Saint Josaphat	18h30 Messe	18h30 Messe		
Jeu. 15	Saint Albert le Grand	11h15 Messe			
Ven. 16	Sainte Gertrude	18h30 Messe			
Sam. 17	Saint Grégoire	<b>17h30 Heure sainte</b> 18h30 Messe	<b>17h30 Heure sainte</b> 18h30 Messe		
<b>Dim. 18</b>	<b>24<sup>ème</sup> Dimanche</b> <b>après la Pentecôte</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe lue
Lun. 19	Sainte Elisabeth de Hongrie	18h30 Messe			
Mar. 20	Saint Félix de Valois	18h30 Messe			
Mer. 21	La Présentation de la TS Vierge	18h30 Messe	18h30 Messe		
Jeu. 22	Sainte Cécile	11h15 Messe			
Ven. 23	Saint Clément 1 <sup>er</sup> , pape et martyr (Nancy et Metz : saint Clément, évêque de Metz)	18h30 Messe	18h30 Messe		
Sam. 24	Saint Jean de la Croix	18h30 Messe	18h30 Messe		
<b>Dim. 25</b>	<b>24<sup>ème</sup> Dimanche</b> <b>après la Pentecôte</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe lue
Lun. 26	Sainte Sylvestre	18h30 Messe			
Mar. 27	De la férie	18h30 Messe			
Mer. 28	De la férie	18h30 Messe	<b>PAS DE MESSE</b>		
Jeu. 29	Saint saturnin	18h30 Messe			
Ven. 30	Saint André, Apôtre	18h30 Messe			